

**CSPH**  
CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES



**HPSF**  
HYDROCARBONS PRICES STABILIZATION FUND

DECISION N° 04 /CSPH/DG/DRHM/SDMG/SM/BPM DU 13 DEC 2024 PORTANT  
ATTRIBUTION A LA SOCIETE BET.IBR SARL DU MARCHE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAITRISE  
D'ŒUVRE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE STOCKAGE ET  
D'EMPLISSAGE DE GAZ DE PETROLE LIQUEFIE A MVILA-YEMINSEM, ARRONDISSEMENT D'EBOWLA  
1<sup>ER</sup>, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu le décret n° 2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;
- Vu le décret n° 2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;
- Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°04/CAE25/PCA/CSPH du 21 juin 2019 portant modalités de passation des Marchés à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;
- Vu la résolution du Conseil d'Administration de la CSPH n°06/19/CAE/PCA/CSPH du 02 août 2019 portant nomination du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commissions Interne de Passation des Marchés de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;
- Vu la résolution n° 05/23/CAE/PCA/CSPH du 13 décembre 2023 portant adoption du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la résolution n° 07/23/CA/PCA/CSPH du 13 décembre 2023 portant adoption du Plan de Passation des Marchés pour l'exercice 2024 ;
- Vu la résolution n° 02/24/CAE/PCA/CSPH du 12 avril 2024 portant modification du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la résolution n° 03/24/CAE/PCA/CSPH du 12 avril 2024 portant modification du Plan de Passation des Marchés pour l'exercice 2024 ;
- Vu la Consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°05/24/AONR/CSPH/CIPM du 15 novembre 2024, relative à la réalisation pour le compte de la CSPH des prestations de Maitrise d'Œuvre et la supervision des travaux de construction d'un centre de stockage et d'emplissage de gaz pétrole liquéfié à Mvila-Yeminsem , Arrondissement d'Ebolowa 1<sup>er</sup>, Département de la Mvila, Région du Sud ;
- Vu la lettre 19//L/CSPH/CIPM du 10 décembre 2024 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures relative à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté par la sous-commission d'analyse constituée à cet effet.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :**

Est attribuée à la Société **BET. IBR SARL, B.P. : 30178 Yaoundé, Tél. : (+237) 675 91 08 36 / 696 43 11 00**, le marché relatif aux prestations de Maitrise d'Œuvre et supervision des travaux de construction d'un centre de stockage et

d'emplissage de gaz de pétrole liquéfié à Mvila-Yeminsem, Arrondissement d'Ebolowa 1<sup>er</sup> Département de la Mvila, Région du Sud.

**Article 2 :**

Le montant du marché objet de la présente décision d'attribution est de :

**Montant HTVA : 536 320 000 FCFA**

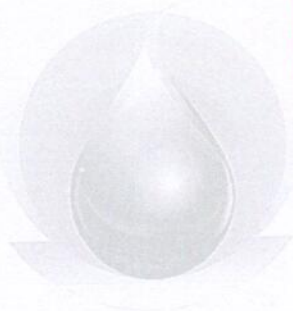
**Montant TTC : 639 561 600 FCFA**

**Article 3 :**

Le délai de livraison des prestations susvisées est fixé à vingt-cinq (25) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations concernées.

**Article 4 :**

La présente décision d'attribution sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



**LE DIRECTEUR GENERAL**

*Okie Johnson Ndoh*  
**Inspecteur d'Etat**

**Ampliations :**

- ARMP
- CIPM
- Archives